Réf dossier : A 2026 03601 TDW/PL/KH Cts AISSOU/LHERMITTE

CERFA

N° 13410*12

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

Demande de certificat d'urbanisme

Ce document est émis par le ministère en charge de l'urbanisme.

ⓘ Depuis le 1er janvier 2022, vous pouvez déposer votre demande par voie dématérialisée selon les modalités définies par la commune compétente pour la recevoir.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur avec un lecteur pdf.

Vous devez utiliser ce formulaire si :

- vous souhaitez connaître les règles applicables en matière d'urbanisme sur un terrain.
- vous souhaitez savoir si l'opération que vous projetez est réalisable.

Cadre réservé à la mairie du lieu du projet

C U X 060387 26 T 0005

Dpt Commune Année N° de dossier

La présente déclaration a été reçue à la mairie

le Maire,

Isabelle DUBUT

Mairie de Marseille en Beauvaisis

Cachet de la mairie et signature du receveur

Le REÇU LE - 2 MARS 2026

1 Objet de la demande de certificat d'urbanisme

☒ **a) Certificat d'urbanisme d'information**

Indique les dispositions d'urbanisme, les limitations administratives au droit de propriété et la liste des taxes et participations d'urbanisme applicables au terrain.

☐ **b) Certificat d'urbanisme opérationnel**

Indique en outre si le terrain peut être utilisé pour la réalisation de l'opération projetée.

2 Identité du ou des demandeurs

ⓘ Le demandeur sera le titulaire du certificat et destinataire de la décision.

Si la demande est présentée par plusieurs personnes, indiquez leurs coordonnées sur la fiche complémentaire.

2.1 Vous êtes un particulier

Nom

Prénom

2.2 Vous êtes une personne morale

Dénomination

Sylvie COEUILLET - Thibault DE WILDE

Raison sociale

Notaire

N° SIRET

780 553 517 _____

Type de société (SA, SCI...)

SCP

Représentant de la personne morale :

Nom

DE WILDE

Prénom

THIBAULT

3 Coordonnées du demandeur

Adresse : Numéro : 1 TER Voie : rue Philéas Lebesgue

Lieu-dit :

Localité : MARSEILLE EN BEAUVAISIS

Code postal : 60690 BP : Cedex :

Téléphone : 03 44 46 21 30 Indicatif pour le pays étranger :

Si le demandeur habite à l'étranger :

Pays : Division territoriale :

Adresse électronique :

etude.60018@notaires.fr

☒ J'accepte de recevoir à l'adresse électronique communiquée les réponses de l'administration et notamment par lettre recommandée électronique ou par un autre procédé électronique équivalent les documents habituellement notifiés par lettre recommandée avec accusé de réception.

4 Le terrain

Les informations et plans (voir liste des pièces à joindre) que vous fournissez doivent permettre à l'administration de localiser précisément le (ou les) terrain(s) concerné(s) par votre projet.
Le terrain est constitué de l'ensemble des parcelles cadastrales d'un seul tenant appartenant à un même propriétaire.

4.1 Adresse du (ou des) terrain(s)

Numéro : 5 Voie : rue du Bois

Lieu-dit

Localité : MARSEILLE EN BEAUVAISIS

Code postal : 60690

4.2 Références cadastrales (1)

ⓘ Si votre projet porte sur plus de 3 parcelles cadastrales, veuillez renseigner une ou plusieurs annexes Références cadastrales complémentaires :

AD N° 54 - Superficie de la parcelle cadastrale (en m²) 76

Superficie de la parcelle cadastrale (en m²)

Superficie de la parcelle cadastrale (en m²)

Superficie totale du terrain (en m²) (2) : 76

(1) En cas de besoin, vous pouvez vous renseigner auprès de la mairie
(2) La superficie totale est l'addition de la superficie de chaque parcelle désignée dans le présent document et les annexes Références cadastrales complémentaires.

5 Cadre réservé à l'administration - Mairie

Articles L.111-11 et R.410-13 du code de l'urbanisme

5.1 Etat des équipements publics existants

Le terrain est-il déjà desservi ?

Observations :

Equipements :

Voirie :	Oui ☐	Non ☐
Eau potable :	Oui ☐	Non ☐
Assainissement :	Oui ☐	Non ☐
Electricité :	Oui ☐	Non ☐

5.2 Etat des équipements publics prévus

La collectivité a-t-elle un projet de réalisation d'équipements publics desservant le terrain ?

Equipements			Par quel service ou concessionnaire ?	Avant le
Voirie	Oui ☐	Non ☐		
Eau potable	Oui ☐	Non ☐		
Assainissement	Oui ☐	Non ☐		
Electricité	Oui ☐	Non ☐		

Observations :

6 Engagement du (ou des) demandeur(s)

Je certifie exactes les informations mentionnées ci-dessus.

A MARSEILLE EN BEAUVAISIS

Fait le 26 février 2026

Sylvie COEUILLET Thibault DE WILDE Notaires 60690 MARSEILLE-EN-BEAUVAISIS

Signature du (des) demandeur(s)

⚠ Dans le cadre d'une saisine par voie papier

Votre demande doit être établie en deux exemplaires pour un certificat d'urbanisme d'information ou quatre exemplaires pour un certificat d'urbanisme opérationnel. Elle doit être déposée à la mairie du lieu du projet.

Vous devrez produire :
– un exemplaire supplémentaire, si votre projet se situe en périmètre protégé au titre des monuments historiques ;
– deux exemplaires supplémentaires, si votre projet se situe dans un cœur de parc national.